

Réserves et commentaires

Liste Nîmes Ecologique et Solidaire (Pascal Dupretz)

Avertissement des porteurs du Pacte : certaines mesures faisant l'objet de réserves sont quand même notées comme « adoptées » quand nous avons estimé que la réserve est recevable : par exemple : compétence, études préalables, méthode de mise en œuvre, calendrier, sont des réserves légitimes

Mesure 18 :

Nous devons circonscrire plus précisément les « personnes les plus éloignés du monde du travail » avant de nous engager sur cette mesure.

Notre action et philosophie politique propose la notion d'une **bifurcation écologique de la société** plutôt qu'une transition. Une *transition* fait écho à une *continuité transformée/adaptée* or nous pensons que cela n'est pas et ne sera jamais à la hauteur du problème du dérèglement climatique.

La *bifurcation* induit une rupture avec les axiomes du système en lui-même.

Mesure 20 :

Nous ne pouvons pas nous engager sur une échéance à 2032.

Nous souhaitons organiser une concertation citoyenne sur la question de la climatisation de écoles.

Mesure 21 :

Nous émettons des réserves sur l'objectif chiffré de 50000 arbres à planter qui nous paraît arbitraire. Nous souhaitons créer une concertation citoyenne sur les modalités de la végétalisation et la pertinence de l'enforestation dans la ville (Essences, lieux appropriés, arrosage,) etc.

Nous souhaitons ouvrir une réflexion sur l'octroi d'un **statut juridique de droit pour les arbres** du domaine public et privé sur la commune.

Mesure 23 :

Nous émettons des réserves sur l'objectif à 3 ans de 50 % de réduction de l'arrosage par eau potable. (Nous notons l'absence de résolution sur les forages...)

Nous souhaitons inscrire cette réduction (et son évaluation chiffrée) dans un plan complet de rénovation de la gestion des écoulements d'eaux de pluie, qui s'inscrit dans notre projet de

Nîmes : ville éponge articulée autour des principes de l'hydrologie régénérative.

Mesure 26 :

Nous ne pouvons pas nous engager sans une concertation préalable avec les agents des administrations publiques concernées.

Mesure 27 :

Bien que la mesure dans le détail de ses engagements aille dans le sens de notre action politique nous tenons à émettre une réserve sur son intitulé.

La notion de *produits durables* nous paraît inopportune au vu de sa connotation et de sa proximité avec le concept de *économie durable* (capitaliste) que nous

rejetons. Nous lui préférons la notion d'Aliments *locaux issues de l'agriculture biologique*.

Quant à *l'économie durable* nous lui préférons l'économie planifiée, participative, robuste, sociale et solidaire, à l'équilibre

Mesures 28 + 29 + 30 :

Même critique sur le concept de « durabilité » qui renverra inexorablement aux dynamiques polluantes de l'économie de marché capitaliste dont il est issu.

Mesure 36 :

Nous ne pouvons pas nous engager sur l'alinéa **b)** sans consulter les données de l'état des continuités écologiques de la commune.

Mesure 43 :

Nous émettons des réserves sur cette mesure qui diffère de nos propositions programmatiques et qui telle que présentée ici ne sera pas à la hauteur de l'enjeu crucial de la gestion de l'eau pour la ville.

Conf. **Nîmes : ville éponge**

a) Plus que des « îlots témoins » aidant à la « sensibilisation » nous prévoyons d'organiser massivement les moyens matériels de la gestion de l'eau de pluie, de sa canalisation, de son stockage et de sa réabsorption et de sa réutilisation. Conf. **Nîmes : ville éponge**

b) Les compteurs numériques « intelligents » s'ils promettent des avantages présentent aussi de nombreux risques (en matière de sécurité des données, de santé, d'environnement et d'implications socio-économiques, d'acceptabilité par les habitants). Nous nous réservons donc sur leur déploiement.

c) Notre politique tarifaire diffère des préconisations présenter ici ; Nous programmons **la gratuité des premiers mètres cubes**. Nous préférons une politique du prix juste établi au prorata des moyens financiers des consommateurs plutôt qu'une logique de subvention ou de compensation par de l'argent publique. Nous programmons le **retour en régie de la gestion de l'eau**.

Mesure 45 :

Nous émettons une réserve sur le concept de « *construction à haute efficacité énergétique* » Nous nous réservons sur l'objectif de tripler l'effort financier prévu par le PCAET sans avoir accès aux détails de l'état des finances de la ville laissé par l'équipe sortante.

Mesure 49 :

Notre réserve vise à la faisabilité et à la pertinence de réunir les professionnels du bâtiment tel que présenté par la mesure. En effet l'hétérogénéité des dynamiques, des intérêts, des cultures professionnelles voire de la probité des acteurs du bâtiment est telle qu'il ne nous paraît pas réaliste ni peut-être même souhaitable de tenter de les réunir tous. En revanche nous sommes disposés à travailler avec les acteurs qui ont en commun

Réserves et commentaires

Liste Nîmes Ecologique et Solidaire (Pascal Dupretz)

l'objectif du défi environnemental et les pratiques vertueuses et écologiques.

Mesure 52 :

Assujetti à un état des lieux pour mesurer la faisabilité de l'objectif chiffré (3 ans)

Mesure 60 :

Nous émettons une réserve sur l'objectif de 50 % d'électricité renouvelable à l'échéance 2032. La notion d'électricité renouvelable peu porter à confusion des lors que l'on considère la question du nucléaire, des éoliennes/solaire ou de l'offre des opérateurs du marché qui sont prompt à vendre des Watts labellisés renouvelables sans que nous ayons les moyens d'en évaluer la réalité.

Mesure 62 :

IL ne nous est pas possible de nous engager sur ce projet sans connaître les données techniques et budgétaires qui président à sa faisabilité.

Mesure 64

Notre réserve porte sur la part de 2 % du budget.

Mesure 66 :

Nous rejetons cette mesure car nous souhaitons en étudier plus en profondeur les implications au niveau des discriminations sociales et pécuniaires qu'elle pourrait induire pour les populations les moins aisées du territoire. Nous sommes plutôt dans une optique d'organiser matériellement et de favoriser de fait le non-recours au déchets superflu pour les habitants. Cependant il serait intéressant d'élaborer la même mesure mais dirigé vers les entreprises du territoire.

Mesure 69 :

Nous émettons une réserve sur les leviers à disposition de la mairie pour pouvoir concrètement satisfaire à cette mesure.

Nous ne pouvons pas mettre en place les points suivants :

A - mesure non contraignante

B - notion trop floue

C + D + F

E - nous n'avons pas les leviers

G - mesure non contraignante

H - leviers et mesure non contraignante

Mesure 74 :

Malheureusement la notion de *financement éthique* Ou *banque éthique* a été galvaudé et vidé de sa substance par des années de greenwashing et de malhonnêteté intellectuelle de la part des acteurs de la finance. Nous ne pouvons garantir l'intégrité réelle de cette mesure et tenterons d'éviter tant que faire ce peut les écueils de cette supercherie. Notre choix dans la mesure du possible préfère toujours un financement par de l'argent publique.

Mesure 75 :

Notre réserve porte sur les modalités d'évaluation de l'impact carbone, de l'impact sur l'eau, des usages numériques de la collectivité ainsi que du calcul des compensations.